

16e session de l'Assemblée générale de l'UICN Madrid, Espagne, 5-14 novembre 1984

16/27 L'ILE CHRISTMAS (OCEAN INDIEN)

RECONNAISSANT l'importance de la conservation des biotopes et espèces insulaires et le degré élevé d'endémisme qui prévaut dans les îles;

RECONNAISSANT EN OUTRE que la recherche et la gestion sont particulièrement nécessaires pour la conservation des communautés endémiques de faune et de flore insulaires;

CONSCIENTE, en particulier, du caractère unique de la faune et de la flore de L'île Christmas, dans l'océan Indien;

CONSCIENTE EN OUTRE de la précarité de la situation du fou d'Abbott (*Sula abbotti*) et de la frégate (*Fregata aedreusii*) sur L'île Christmas, résultant des activités d'extraction de phosphate;

NE PERDANT PAS DE VUE que l'industrie d'extraction de phosphate cessera bientôt d'être rentable;

CONSIDERANT EN OUTRE que depuis la 15e session de l'Assemblée générale de L'UICN, où il a été question de cette espèce, l'état de conservation de celle-ci ne s'est guère amélioré et que la menace constituée par l'extraction minière n'a pas diminué;

RAPPELANT la mesure requise D.2 de la 15e session de L'Assemblée générale de L'UICN relative au fou d'Abbott et l'inscription de l'espèce sur la liste officielle des vertébrés australiens menacés (1981);

SE REFERANT aux résolutions sur la protection de l'île Christmas et du fou d'Abbott adoptées par la Conférence mondiale du CIPO tenue à Cambridge, Royaume-Uni, en 1982, et à Canberra, Australie, en 1974, ainsi que par la Conférence du secteur asiatique du CIPO, réunie à Chang Mai, Thaïlande, en 1980;

L'Assemblée générale de L'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16e session:

ENGAGE VIVEMENT le gouvernement de l'Australie à prendre immédiatement des mesures pour que cessent les activités minières sur L'île Christmas, en vue de protéger le fou d'Abbott et d'autres espèces endémiques et, dans l'intérêt du fou d'Abbott, d'agrandir le parc national pour inclure certaines régions adjacentes qui sont des sites à forte concentration de nids de fous et conserver la forêt tropicale humide qui constitue un biotope unique.